



APiCy
Association des Piétons et
Cyclistes du Pays de Gex

Compte rendu des échanges du **10 mars 2022**, au siège de l'intercommunalité, entre l'**APiCy du Pays de Gex** et la **Communauté d'agglomération du Pays de Gex (CAPG)**, dressé par l'association, amendé et validé par la CAPG

Intercommunalité gessienne :

- M. Hubert **BERTRAND**, Vice-président de Pays de Gex Agglo délégué aux transports et mobilités durables, par ailleurs maire de Saint-Genis-Pouilly
- M. Xavier **POLY**, chef du service Mobilités de la CAPG

Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex (APiCy) :

- Blaise **BACHMANN**, président de l'APiCy, Prévessin-Moëns
- Vincent **MILLOT**, membre du bureau de l'association, Ferney-Voltaire
- Yvan **BOHANES**, idem, Echenevex
- Peter **LOOSLI**, bureau (rédaction), Ferney-Voltaire

Désormais réguliers, les échanges font suite à la rencontre APiCy-CAPG tenue fin janvier 2021 (cf. <https://www.apicy.fr/lienarticle/4625>), où l'association a pu discuter la **feuille de route** de la mandature (2020-2026), examinée auparavant par les élus du Conseil communautaire travaillant dans la commission «Déplacements».

Course d'obstacles

La **maîtrise-acquisition du foncier** bute encore et toujours sur des résistances tenaces de la part de divers propriétaires de parcelles, stratégiquement situées, indispensables à la réalisation du **réseau modes doux** (en émergence), au travers de 6 liaisons dites d'intérêt communautaire. Ces difficultés concernent surtout, dans la phase actuelle, les Communes de Cessy, Segny, Ornex et Ferney-Voltaire, pour achever l'itinéraire Gex – Ferney-Voltaire – Genève (partie nord).

De ce fait, la CAPG a décidé, en date du 27 janvier 2022, de passer par la procédure de la **Déclaration d'Utilité Publique (DUP)**, conjointe à une enquête parcellaire engagée à l'encontre des propriétaires des terrains concernés par l'emprise du futur maillage du Pays de Gex. La DUP facilite l'information et les démarches, en particulier dans la phase judiciaire.

Mme Cécile BIGOT-DEKEYSER, la nouvelle préfète de l'Ain, a donc été sollicitée dans ce sens. Mais la volonté de chercher d'abord des **solutions à l'amiable** (promesses de vente, actes notariés, etc.) avec les propriétaires fonciers demeure la visée première, dans l'intérêt bien compris de l'ensemble des parties prenantes, dont naturellement la communauté d'intérêts des usagers des infrastructures à venir (piétons et cyclistes).

A l'affût de cofinancements

Acceptant de se fixer pour objectif formel d'augmenter significativement la part modale locale des modes doux/actifs à **neuf pour-cent (9%)** – jusqu'en 2024 –, la CAPG a en outre décidé, en date du 23 février 2022, de participer à l'appel à projet national lié au **Fonds Mobilités Actives – Continuités Cyclables (FMA-CC)**.

Comme on estime que cette part modale est aujourd'hui de l'ordre de 2%, la marge de progression est importante, ce qui permet des ambitions fortes.

Le **plan vélo** sous-jacent vise d'abord à créer des aménagements cyclables de qualité, grâce à un **cadre incitatif** notamment financier. Il met l'usage du vélo sur un pied d'égalité avec les autres modes de déplacements, table sur l'émergence d'une *culture vélo*. Par son biais, Pays de Gex Agglo a obtenu, dans un premier temps, un soutien d'un montant de 184'751 euros, de la part de l'Etat (20%), pour deux points durs de la **liaison piétons/cycles Gex – Ferney** (passerelle en face du magasin Carrefour et rampe le long de la voie ferrée). D'autres subventions sont également en cours de demande. Pour rappel, le coût global de cette infrastructure (itinéraire majoritairement en site propre, de 2,5 à 3 mètres de largeur, sur une distance de 12,5 km) est estimé à **6,8 millions d'euros HT** (travaux pour la section sud, terminés depuis 2020 : 2,68 millions d'euros HT).

Assortis dorénavant pour chaque élément infrastructurel à bâtir d'une date butoir, les documents de référence et de travail sont et restent le :

- **Schéma de mobilité douce** de la CAPG, avec la vingtaine de **vélostations** et parcs-relais (P+R) gessiens à implanter, ainsi que le
- **Plan des modes actifs**, inséré dans les OAP ou Orientations d'Aménagement et de Programmation «Mobilité» ; la largeur des voies circulables, le revêtement, la gestion des eaux pluviales, l'éclairage, les dispositifs anti-accès motorisés (non contraignants pour les cyclistes), l'intégration paysagère des ouvrages, le respect des trames verte et bleue sont autant de précisions utiles y étant explicitement spécifiées.

Pour ce qui est de la **Via Valserina**, censée desservir la vallée de la Valserine autant pour les déplacements de proximité au quotidien (cheminements de l'école, etc.) que pendant le temps libre (loisirs, vacances, etc.), le tracé initial a été abandonné, autant en raison de problématiques environnementales que foncières. Le long de la D 911, qui traverse les trois communes gessiennes de Mijoux, Lélex et Chézery-Forens, il est à présent question de fixer un nouvel itinéraire (direct, continu et sécurisé), au plus près de la route départementale, sur proposition de ces municipalités, sous l'impulsion de l'intercommunalité.

Concertation publique sur la Porte de France

Point noir routier dénoncé de longue date par l'association, accidentogène au possible pour les modes doux/actifs, le giratoire de la Porte de France (Saint-Genis-Pouilly) est sur le point d'être entièrement restructuré.

Dans cette perspective, le Département de l'Ain, en tant que maître d'ouvrage de la requalification, a lancé une concertation préalable, du 14 mars au 15 avril 2022 (cf. <https://www.ain.fr/solutions/reamenagement-giratoire-porte-de-france/>). Concentré sur la prise en compte spécifique des piétons et cyclistes, le dossier en passe d'être déposé par l'APiCy met l'accent autant sur la sécurité que la fluidité du trafic. L'association questionne en particulier la prolifération de feux tricolores (comme panacée), autour d'un giratoire sous peu complètement urbain.

Interrogé sur les velléités de mettre sur pied une nouvelle offre de **location de vélos** dans le Pays de Gex, complémentaire du système de vélos en libre-service d'ores et déjà en place à Divonne-les-Bains (avec le prestataire de services b2eBIKE), M. Hubert BERTRAND confirme cette volonté naissante, portée à ce stade par Ferney-Voltaire, Thoiry, Prévessin-Moëns, Ornex et Saint-Genis-Pouilly.

L'APiCy soutient des mesures incitatives, telles que la piétonnisation des centres-villes et centre-bourgs, combinée avec des voies réservées aux cyclistes, afin de faciliter et augmenter la part des modes de déplacements actifs. A cet égard, le membre de l'Exécutif intercommunal gessien, responsable des mobilités, a émis plusieurs réserves.

A l'issue des échanges, le président de l'APiCy rappelle que l'association organise, le 28 avril au soir, au Centre culturel Jean Monnet (Saint-Genis-Pouilly), la projection – publique et gratuite – de l'emblématique film documentaire néerlandais **Tous à vélo** (*Together we cycle*, cf. <https://www.youtube.com/watch?v=HmFf2gizmyE>), qui sera suivie d'un débat avec des élus de communes gessiennes, de l'intercommunalité et du Département de l'Ain, axé sur la place actuelle et future des modes doux/actifs sur le territoire gessien, voire grand-genevois. Invité à être de la partie lors de cet événement, M. Hubert BERTRAND a assuré l'APiCy de sa présence active.